

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00170 Numéro SIREN : 320 302 300 Nom ou dénomination : S.A.R.L. DEFENTE
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002662

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AMIENS

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/002662**
n° de gestion : **1980B00170**
n° SIREN : **320 302 300 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 10/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

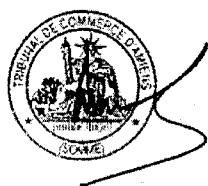
S.A.R.L. DEFENTE - Société à responsabilité limitée
3 rue du Commandement Unique 80600 Doullens -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2020

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



427373

SARL Unipersonnelle DEFENTE

EURL au capital de 16 000,00 euros

Siège social : 3, rue du Commandement Unique

80600 DOULLENS

RCS n°320302300- RCS AMIENS

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

10 JUL. 2020

AMIENS
80 - 02

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 08 JUILLET 2020, PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Il est proposé d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 6 786,01 Euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

- Au report à nouveau débiteur pour 6 786,01 Euros ;

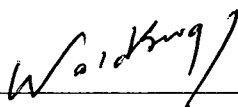
Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 31/03/2019 : NEANT
- Clôture au 31/03/2018 : NEANT
- Clôture au 31/03/2017 : 5 000,00€

Madame WALDBURGER BRIGITTE



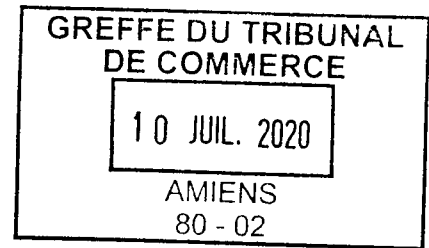
SARL Unipersonnelle DEFENTE

EURL au capital de 16 000,00 euros

Siège social : 3, rue du Commandement Unique

80600 DOULLENS

RCS n°320302300- RCS AMIENS



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2020

Il est décidé d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 6 786,01 Euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

- Au report à nouveau débiteur pour 6 786,01 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 31/03/2019 : NEANT
- Clôture au 31/03/2018 : NEANT
- Clôture au 31/03/2017 : 5 000,00€

Extrait certifié conforme aux décisions de l'associée unique du 08/07/2020.

Signature de la Gérance :

Madame WALDBURGER BRIGITTE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Waldburger", written over a horizontal line.

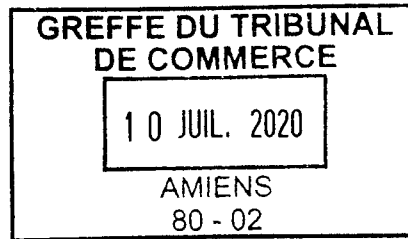
SARL Unipersonnelle DEFENTE

EURL au capital de 16 000,00 euros

Siège social : 3, rue du Commandement Unique

80600 DOULLENS

RCS n°320302300- RCS AMIENS



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Le 08/07/2020

à 15h00

3, rue du Commandement Unique 80600 DOULLENS

La soussignée MME WALDBURGER BRIGITTE, associée unique, de la société SARL Unipersonnelle DEFENTE, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 16 000 euros,

A préalablement exposé ce qui suit :

MME WALDBURGER BRIGITTE, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/03/2020 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

A mis à disposition les documents suivants :

- La feuille de présence.
- Le rapport de gestion.
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, approbation de ces conventions.
- L'inventaire .
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- Le texte des décisions soumises à l'assemblée.

A pris les décisions suivantes :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 mars 2020.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce.
- Ratification de la rémunération de la Gérance
- Fixation de la rémunération de la Gérance
- Situation des comptes courants de l'associée à la date de clôture.

Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 mars 2020

L'associée unique , après avoir entendu le rapport de gestion approuve cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 6 786,01 Euros.

L'associée unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des

WB

dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'associée unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'associée unique donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Décision N° 2 - Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 6 786,01 Euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 31/03/2019 : NEANT
- Clôture au 31/03/2018 : NEANT
- Clôture au 31/03/2017 : 5 000,00 €

Décision N° 3 - Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce

L'associée unique approuve les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce et mentionnées dans le rapport spécial établi à cet effet.

Décision N° 4 - Ratification de la rémunération de la Gérance

L'associée unique approuve la rémunération nette de la Gérance de 23 152,90 Euros, versée au titre de l'exercice.

- Soit pour l'associée unique, une rémunération nette de 23 152,90 Euros.

La société a pris à sa charge, les cotisations sociales, obligatoires et facultatives de l'associée unique, liées à la fonction de la Gérance.

La société a pris en charge la CSG déductible et la CSG non déductible, liées à la fonction de la Gérance.

L'associée unique a pu prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'exercice de ses fonctions.

Décision N° 5 - Fixation de la rémunération de la Gérance

L'associée unique fixe sa rémunération nette mensuelle, à la somme de 2000 Euros à compter du 01/04/2020.

L'associée unique décide que la société prendra à sa charge, les cotisations sociales de la Gérance, obligatoires et facultatives, liées sa fonction.

L'associée unique décide que la société prendra à sa charge la CSG déductible et la CSG non déductible, liées à la fonction de la Gérance.

L'associée unique décide que la Gérance pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'exercice de ses fonctions.

Décision N° 6 - Situation du compte courant de l'associée à la date de clôture

L'associée unique constate la situation de son compte courant, à la clôture de l'exercice, qui se décompose comme suit :

WB

- Un solde Créiteur de 1 666,49 Euros.
Ce compte n'a donné lieu à aucune rémunération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associée unique.

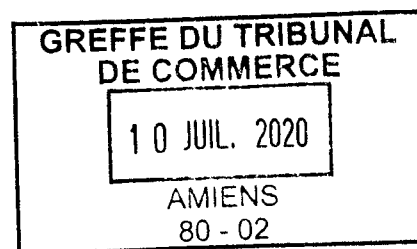
Fait à DOULLENS,
Le 08/07/2020.

Signature de l'associée unique, MME WALDBURGER BRIGITTE :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Waldburger', followed by a diagonal slash and a small mark.

SARL Unipersonnelle DEFENTE

EURL au capital de 16 000,00 euros
Siège social : 3, rue du Commandement Unique
80600 DOULLENS
RCS n°320302300- RCS AMIENS



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 08 JUILLET 2020 FEUILLE DE PRESENCE

Nom et Prénom de l'associé	Nombre de Parts sociales	Nombre de voix	Mandataire	Signature
Madame WALDBURGER BRIGITTE Née WALDBURGER 11, rue de Bretel 80600 DOULLENS	1000	1000		

Certifiée sincère et véritable, la feuille de présence arrêtée à 1 associés présents ou représentés possédant ensemble 1000 Parts sociales.

La Présidence de séance

Madame WALDBURGER BRIGITTE

Désignation de l'entreprise : <u>SARL Unipersonnelle DEFENTE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>3, rue du Commandement Unique 80600 DOULLENS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>3 2 0 3 0 2 3 0 0 0 0 1 9</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/03/2020</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 320		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	91 469		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 062		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	117 573		
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	1 014		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	257 733	125 955	131 778	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	1 314		
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	1 702		
		Marchandises	BT	BU	153 660		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	330		
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 169		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	28 211		
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	854		
		TOTAL (III)	CJ	CK	190 241	8 014	182 227
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	447 975	133 970	314 005	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :			
				Créances :			

Désignation de l'entreprise		SARL Unipersonnelle DEFENTE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :16 000.....)	DA	16 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 600		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	267 966		
	Report à nouveau	DH	-11 134		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-6 786		
	Subventions d'investissement	DJ	750		
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	268 396	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	19 839		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 666		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 882		
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 951		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	4 270		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	45 609		
	Ecarts de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	314 005		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	45 609			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

WB

Désignation de l'entreprise : SARL Unipersonnelle DEFENTE						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	230 495	FB		FC	230 495		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	46 993	FH		FI	46 993		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	277 489	FK		FL	277 489		
	Production stockée *					FM	-660		
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres Produits (1) (11)					FQ	379		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	277 208	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	101 901	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	5 688	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	3 093	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	-56	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	71 275	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 155	
	Salaires et traitements *						FY	79 426	
	Charges sociales (10)						FZ	5 074	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	15 144	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	507
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	101	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	283 307	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-6 099		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	138	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	138	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 257	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 257	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-1 118		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-7 218		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

W3

Désignation de l'entreprise		SARL Unipersonnelle DEFENTE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	302	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	302	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	302	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	-130	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	277 648	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	284 434	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	-6 786	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	{	produits de locations immobilières		HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *		HP	
	- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	100
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD	
	(9)	Dont transfert de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives	A6	Obligatoires	A9
			dont cotisations facultatives Madelin	A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
31.03 QUOTE PART SUBV INVESTISSEMENT						302
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise SARL Unipersonnelle DEFENTE										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3	
								2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	94 789	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions		[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	5 062	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	152 580	KW		KX	2 531	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 756	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	159 398	LO		LP	2 531	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	994	8V		8W	20
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV			
TOTAL IV				LQ	994	LR		LS	20		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	255 182	ØH		ØJ	2 551		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	94 789	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	5 062	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	155 111	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 756	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	161 930	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	1 014	ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 014	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	257 733	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

WB